

Image not found or type unknown



Avenant à un bail de location avec 2 cotitulaires

Par **tofiz68**, le **17/08/2014** à **19:53**

Bonjour
Nous avons signé un bail de 3 ans avec 2 co-locataires et une personne caution.
Un des co-locataire nous demande de faire un avenant pour le sortir du contrat de bail, afin qu'il puisse obtenir un crédit.
Est-ce juridiquement possible ?
Nous devons certainement refaire signer tous les 3 (y compris la caution) pour valider cette situation ?
Sur quoi devons nous être attentifs ?
Merci d'avance pour votre aide.